

BULLETIN DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET ASTRONOMIQUES

M. CURTZE

Extrait d'une lettre de M. Maximilien Curtze

Bulletin des sciences mathématiques et astronomiques, tome 6
(1874), p. 57-60

<http://www.numdam.org/item?id=BSMA_1874__6__57_1>

© Gauthier-Villars, 1874, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Bulletin des sciences mathématiques et astronomiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

MÉLANGES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. MAXIMILIEN CURTZE.

... Dans l'article que vous avez consacré ⁽¹⁾ à mes recherches sur les travaux de votre compatriote Nicole Oresme, vous avez insisté avec raison sur l'urgence qu'il y aurait pour les géomètres fran-

(¹) Voir *Bulletin*, t. III, novembre 1872.

çais à réparer l'injuste oubli dans lequel les plus illustres historiens de la Science ont laissé la mémoire de celui qui fut incontestablement le plus grand mathématicien du ^{xiv}^e siècle. C'est une dette dont j'aurais cru la France plus empressée de s'acquitter. . . .

Vous avez indiqué, dans cet article, que j'avais récemment découvert d'autres Ouvrages d'Oresme, tant manuscrits qu'imprimés. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, pour vous et pour plus d'un ami de l'histoire scientifique, d'apprendre de nouveaux détails sur ces divers écrits. Je me permets donc de vous communiquer les Notes suivantes, dont vous ferez l'usage que vous jugerez convenable.

1^o La *Bibliothèque Mazarine*, à Paris, possède deux exemplaires d'une édition parisienne du *Traité De proportionibus* d'Oresme (n^o 4621, f^o 312-333, et n^o 5754, f^o 40-61), qui m'était restée inconnue jusqu'ici. Cette édition porte pour titre, sur le f^o 1 : « Tractatus proportionum || Alberti de Saxonia || Tractatus proportionum Thome bra- || duardini || Tractatus proportionum Nicholai horen. || Venales reperiuntur Parisiis in vico diui || Iacobi iuxta templum Sancti yuonis sub || signo pellicani. » Les mots en italiques sont imprimés en lettres rouges. Entre les lignes 5 et 6 se trouve la marque de l'imprimeur Godefroy de Marnef (¹). Il y a 22 feuilles à deux colonnes, de 65 lignes chacune. Les feuilles ne sont pas numérotées ; mais on trouve sur les feuilles 2-4 ; 7, 8, 10 ; 13-15 ; 17, 18 ; 19-21, les signatures Aii-Aiiij ; B, Bij, Biiij ; Cj, Ciiij, Cij ; Dj, Dij ; Ej-Eiiij. Le *Traité* d'Oresme comprend depuis la feuille 12 jusqu'à la fin.

2^o Le Manuscrit de la *Bibliothèque publique de Bâle*, n^o F. III. 31. (4^o), contient, feuilles 2 r.-29 r., une copie du *Tractatus de uniformitate et difformitate intensionum* d'Oresme.

Il commence ainsi (feuille 2 r., l. 1-2) : *Cum ymaginationem meam de vniformitate et difformitate intensionum cepissem ordinare, occurrerunt mihi quedam alia que huic proposito interieci.* On lit plus bas (l. 5) : *Huius autem tractatus tres sunt partes principales; prima est de definitione et primo vniformitatis et difformitatis qualitatuum permanentium; secunda de definitione et primo successionem; tertia de aquisicione et mensura qualitatuum et velocitatum.*

(¹) Voir BRUNET, *Manuel*, 5^e édition, t. I. Paris, 1860 ; colonne 810.

Viennent ensuite les titres des Chapitres, qui sont au nombre de 44 pour la première Partie, de 40 pour la deuxième, de 16 pour la troisième.

La première Partie commence feuille 2 v., col. 2 : *Omnis res mensurabilis exceptis numeris ymaginatur ad modum quantitatis continue*, et finit feuille 12 r. : *de quo scriptum est in libro Danielis, quod ipse reuelabit profunda et abscondita*, etc.

La deuxième Partie commence immédiatement après par ces mots : *Omnis motus successiuus, scilicet diuisibilis, habet partem et est diuisibilis vno modo*, et finit feuille 25 v., l. 7 : *et sic explicit pars secunda*.

L'Ouvrage entier se termine (feuille 29 r., l. 27-29) par ces mots : *Multa quidem alia possent ex prædictis inferri, sed hæc tanquam capitula sufficiant. Explicit tractatus utilis sicut patet intuenti diligenter M. Oreb* (sic).

Le Manuscrit contient à la suite, écrite d'une autre main, une série de relations géométriques, et enfin une Philosophie morale. Le *codex* a été écrit à la fin du xiv^e siècle ou au commencement du xv^e.

3° Dans le Manuscrit de la même Bibliothèque, n° F. V. 6, se trouve, feuille 48r.-53v., une *Editio Nicholai Oresme contra Astrologos*, traduction de l'Ouvrage français intitulé : *Liber de Diuinationibus* ⁽¹⁾. Cet écrit commence ainsi (feuille 48, l. 3 et sqq.) : *Capitulum primum de artibus quibus inquiritur de occultis. Plures artes siue scientie sunt per quas scitur de futuris*, et se termine par ces lignes (f° 53 v., l. 18-20) : *Explicit liber magistri Nicholai Oresme de diuinationibus translatus in latinum, quia ipse composuit in gallico, scriptus anno domini MCCC° LXI° die decima septima mensis decembris. Sed hic scriptus anno 1411° ipso die beati remigij*.

4° La même Bibliothèque possède encore un exemplaire de l'écrit composé en latin par Oresme lui-même contre les astrologues : *Contra astrologos iudiciarios*. Cet exemplaire fait partie du Manuscrit A. IX. 21 (f° 51 r.-63 v.).

Il commence ainsi : *Incipit : Tractatus Orem .. que pars astronomie sit sectanda : s...s. Multi principes et magnates noxia cu-*

(1) N° XII de la liste donnée dans le tome III du *Bulletin*, p. 325.

riositate solliciti vanis nituntur artibus perquirere et inuestigare futura. Voici la conclusion : *Quoniam infallibilis veritas dicit : Rex siue princeps perdet populum suum, et principatus sensati stabilis erit, et cetera ideo et sic est finis.*

Explicit tractatus venerandi in xp̄o patris et domini magistri Nicolai Oresme egregij (sic) in theologia professoris et episcopi Normannie. In quo tractatu clare demonstratur que pars astrologie scientie sit sectanda et que non. Scriptus parisijs anno domini 1404.

Aux altérations de toute sorte que les copistes ont fait subir au nom d'*Oresme*, le Manuscrit F. III. 31. ajoute encore, comme nous venons de le voir, la forme singulière *Oreb*. Le Manuscrit F. V. 6. nous montre, de plus, que l'écrit *de diuinacionibus*, sous sa forme française, a été achevé le 27 décembre 1361, et, par conséquent, comme le dit Meunier, *après* la sortie d'Oresme du collège de Navarre, laquelle eut lieu le 4 décembre 1361 ; mais Meunier est dans l'erreur, lorsqu'il place la composition de cet Ouvrage *après* l'année 1361. L'Ouvrage fut écrit immédiatement après qu'Oresme eut recouvré la liberté de langage, et ne fut plus astreint à l'usage du latin.

Thorn, le 8 août 1873.

M. CURTZE.